IMPACT PROFESSIONNEL

- **Métier exercé à la date de l'accident :**
  (joindre contrat de travail ou statut société si entrepreneur et CV à jour)

- **Revenu annuel de référence de l'année précédent l'accident :**
  (joindre les trois dernières déclarations de revenus)

- **Revenu mensuel net avant l'accident :**
  (Joindre trois derniers bulletins de salaires)

- **Calcul des PGPA au fur et à mesure :**
  (Joindre attestation employeur sur le montant perte salaire, primes, intéressement, congés payés, participation)

Mois/période concerné (1 mois, 1 an,…)	Salaire mensuel de référence exprimé en brut	Montant IJ perçues (en brut)	**Perte**